

J'ai entendu parler de la Paje, du Rsa, des aides au logement... sans savoir vraiment ce que c'est. La rubrique « S'informer sur les aides » me permet, allocataire ou non, de faire le point.

## Où trouver la rubrique « S'informer sur les aides » ?

ACTUALITÉS

MES SERVICES EN LIGNE

**1** DROITS ET PRESTATIONS

Accueil Droits et prestations

Connaître vos droits selon votre situation

**2** S'informer sur les aides

MAGAZINE VIES DE FAMILLE

AIDE

MA CAF

MON COMPTE

① Sur la page d'accueil du site caf.fr, je clique sur le **menu gauche** puis sur **Droits et Prestations**.

② Je choisis la rubrique « **S'informer sur les aides** ».

③ J'ai accès aux 4 grandes familles de prestations de la Caf :

1. Petite enfance
2. Enfance et jeunesse
3. Logement et cadre de vie
4. Solidarité et insertion.

Je choisis le thème qui m'intéresse pour accéder aux différentes aides.

## Comment faire une demande en ligne ?

① Dans le **menu gauche**, je clique sur **Mes services en ligne**.

② Puis **Faire une demande de prestation**.

ACTUALITÉS

MES SERVICES EN LIGNE **1**

Accueil Mes services en ligne

Faire une simulation

Faire une demande de prestation **2**

DROITS ET PRESTATIONS

MAGAZINE VIES DE FAMILLE

AIDE

Accueil / Mes services en ligne / Faire une demande de prestation

### FAIRE UNE DEMANDE DE PRESTATION

Le logement

Les enfants

La séparation et le décès

Le Rsa et la Prime d'activité

La maladie et le handicap

Les autres demandes

+ Aide au logement

- Prime de déménagement

Vous avez au moins trois enfants à charge (nés ou à naître). Vous changez de logement avant les deux ans de votre plus jeune enfant.

Cette prime sert à financer partiellement votre déménagement.

Faire la demande En savoir plus

+ Demande de versement direct - Aide au logement

+ Attestation de loyer ou résidence en foyer

+ Certificat de prêt

+ Prêt à l'amélioration de l'habitat

• **Je suis déjà allocataire** : je choisis la prestation qui correspond à ma situation et je clique sur « faire la demande ».

Je suis redirigé vers **Mon Compte**. Une fois connecté, je peux commencer ma demande de prestation.

• **Je ne suis pas encore allocataire** : je sélectionne la prestation qui m'intéresse dans la liste proposée. Quand je clique sur « faire la demande », je dois d'abord me connecter en cliquant sur « créer un compte » ou « s'identifier avec FranceConnect ».